

## La Lettre de L'ESPER n°5 – Avril 2011



### EDITORIAL

Par Roland Berthilier, Président

Les dernières élections cantonales, outre le nouveau symptôme de crise démocratique qu'elles ont révélé, à travers un taux d'abstention de plus de 50%, ont été marquées par la nette progression du Front National, un parti dont les idées, basées sur la préférence nationale, sont depuis toujours aux antipodes des valeurs portées par les militants des organisations de L'ESPER. La menace de la poursuite de la progression de ce parti, surfant sur les mécontentements, les peurs, un rejet global du système, et véhiculant les préjugés les plus nauséabonds, doit être une préoccupation centrale pour les défenseurs de la République, garante des valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Au-delà de ces résultats électoraux, nous subissons depuis plusieurs mois dans le débat public les affres de déclarations quotidiennes à l'emporte-pièce, nous enjoignant à « débattre de la laïcité », et ce dans la plus grande confusion : instrumentalisée, détournée, la laïcité dont on nous parle, d'ailleurs récupérée par le FN, se transforme en stigmatisation d'une religion, en exaltation des différences, en encouragement des divisions entre citoyens...

Alors que se tient ce mois d'avril notre première Assemblée générale ordinaire de L'ESPER, ce contexte, et les dangers que nous pressentons pour les temps à venir, doivent guider nos réflexions quant au rôle et aux responsabilités de l'association que nous avons créée en décembre dernier.

Je reviendrais tout d'abord sur la crise démocratique évoquée en introduction. Le fossé entre les citoyens et l'ensemble des sphères de la démocratie (politique, mais aussi économique, sociale...) semble se creuser. Le sentiment que les choses sur lesquelles on peut être consulté à travers le vote se réduisent de plus en plus, l'impression que les choix exprimés ne prêtent pas à conséquence, conduisent une partie de la population à penser qu'il y aurait de moins en moins de possibilités pour eux d'avoir prise sur la vie publique. Cette situation, on l'a vu, est très dangereuse, dès lors qu'elle nourrit le renforcement de tous les discours démagogiques « anti-système », en réalité anti-démocratiques. Les organisations de l'Économie sociale ont dans ce contexte une responsabilité particulière : leur mode de gouvernance, démocratique et basé sur le principe d'égalité « une personne = une voix », est pour elles identitaire, et bien spécifique. Mais le faire vivre concrètement révèle bien des difficultés que nous rencontrons tous... C'est pourquoi le choix de l'organisation d'un débat sur ce thème lors de notre Assemblée générale n'est pas anodin : nous avons, à notre niveau, un devoir d'exemplarité quant à nos pratiques et à la mise en œuvre du caractère démocratique et participatif de notre gouvernance.

Mais au-delà, c'est sur la réaffirmation de nos valeurs, de notre conception de l'École et de la société, que nous serons certainement les plus attendus. La laïcité est le ciment commun qui a fondé et uni toutes les organisations membres de L'ESPER. A nous de rappeler ce qu'elle signifie, « *principe essentiel de la République française, principe de concorde, de liberté, de justice sociale* » comme le dit notre Charte. Contre les usurpations et les manipulations dont elle fait actuellement l'objet, la laïcité doit être réaffirmée comme le respect de la liberté de conscience, garanti par la séparation de la puissance publique, soumise à un impératif de neutralité, et de la sphère privée, civile, où peuvent s'exercer librement les opinions et les cultes. L'association républicaine laïque assure des droits à tous les citoyens, sans condition d'appartenance a priori, sans besoin de se définir à travers telle ou telle communauté : on voit bien que l'on est ici aux antipodes des politiques actuelles qui encouragent les citoyens, non seulement à se définir par communauté, mais aussi à s'inscrire dans des logiques communautaristes.

Enfin, nous savons à quel point, pour faire vivre cette République laïque, le rôle de l'Ecole est essentiel. Car comprendre cette signification de la laïcité, exercer sa liberté de conscience, sont des choses qui s'apprennent. En entrant à l'école, l'élève est invité à les découvrir, indépendamment des ses origines, de sa culture, de ses croyances. Comme l'écrit la philosophe Catherine Kintzler : « *en devenant élève, chaque enfant vit une double vie. En effet, pour apprendre, il faut faire un pas à l'extérieur et en deçà des certitudes* ». Et c'est bien cette posture, cette capacité à se forger un esprit critique qui est la meilleure arme contre les idées pestilentielles véhiculées par l'extrême-droite.

Mais comment faire vivre cela, quand on connaît les attaques dramatiques que subit au quotidien notre Ecole de la République, leurs conséquences sur la réussite des élèves, et sur les conditions d'exercice des métiers éducatifs ? On y parvient mal, et c'est aussi pour cela que les préjugés, les replis identitaires, les obscurantismes peuvent d'autant plus progresser...

Le rôle de L'ESPER découle de tout cela : se mobiliser pour notre vision de l'Ecole de la République, pour faire vivre la laïcité qui permet le vivre ensemble. Bref, pour faire renaître l'utopie éducative... Alors, parlons haut et fort tant qu'il en est encore temps.

## ACTUALITÉS DE L'ESPER

### Conférence de L'ESPER le vendredi 20 mai 2011

« Les organisations de L'ESPER mobilisées pour l'éducation à l'économie sociale »

Matinée de débat autour d'une présentation de propositions en direction des acteurs de l'ESS, des pouvoirs publics, et de l'ensemble des acteurs de l'Ecole. Ouverte aux militants des organisations de L'ESPER et à l'extérieur.

A la MGEN, Amphi Plein Ciel, 9h30 à 12h.

Inscriptions sur [contact@lesper.fr](mailto:contact@lesper.fr)

### Première formation à destination des militants d'Ile-de-France des organisations membres de L'ESPER

« L'Economie sociale :  
- définition et spécificités  
- place et rôle  
- panorama et acteurs

*Dans l'économie en général et dans le monde de l'éducation en particulier ».*

Le jeudi 16 juin de 9h30 à 17h, lieu à préciser.

Inscriptions sur [contact@lesper.fr](mailto:contact@lesper.fr)

### Participation à la démarche des Etats généraux de L'ESS – rédaction des Cahiers d'espérance

Dans le cadre de la préparation de l'événement national des Etats généraux de l'ESS les 17, 18 et 19 juin prochains, au palais Brongniart à Paris, des « Cahiers d'espérance », présentant des propositions concrètes et argumentées pour une autre économie, sont en cours de rédaction.

L'ESPER a été sollicité pour faire partie du groupe de pilotage chargé du suivi des Cahiers rattachés à la thématique « se former, apprendre ».

Les Cahiers, les expériences et propositions qu'ils décrivent, seront nettement mis en avant à l'occasion de l'événement national du mois de juin. Les organisations de L'ESPER sont invitées à profiter de cette opportunité pour valoriser leurs actions, projets et suggestions autour de la thématique « se former / apprendre », qui nous concerne particulièrement.

## ACTUALITÉS DES MEMBRES



### ANATEEP : Le site nouveau est arrivé !

Le nouveau site internet de l'Anateep a été mis en ligne début mars. L'Anateep a entrepris de rénover son dispositif de communication par la refonte de cette plate forme internet. L'association se dote d'un outil moderne, plus fonctionnel, plus attractif, plus vivant et facile d'utilisation. Grâce à ses onglets lisibles et son moteur de recherche, vous naviguerez aisément pour accéder à l'information souhaitée et trouverez en complément téléchargements et liens utiles.

Vous y trouverez un panorama des objectifs de l'association, une présentation de son réseau, les actualités du transport mises à jour régulièrement ainsi que les communiqués de presse et résolutions de congrès.

Les évènements annuels : campagne pour la sécurité dans les transports de jeunes, séminaire côtoient les textes de réglementation en transport et statistiques sans oublier les séquences d'éducation à la sécurité et à la citoyenneté et le matériel pédagogique.

Un espace a été réservé pour les informations du réseau départemental. Un lien vers le Betecs (Bureau d'Etudes pour les Transports Educatifs Culturels et Scolaires) permettra d'accéder aux services du bureau d'études.

En bref, un média moderne à consommer sans modération.

[www.anateep.fr](http://www.anateep.fr)



### Voyages en hiver 2011

La saison s'annonçait très correcte.

Mais depuis la mi-janvier 2011, les voyages vers la Tunisie, l'Egypte et la Libye ont été écourtés pour les groupes déjà sur place et annulés pour tous les départs suivants de l'hiver et du début du printemps.

Des destinations comme la Jordanie, la Syrie et le Maroc ont vues les inscriptions s'arrêter pour toute la saison d'hiver printemps.

Quant au Japon, depuis le tremblement de terre du 11 mars, le tsunami et le risque de pollution nucléaire, l'activité touristique n'est pas une priorité et la santé des voyageurs passe avant la découverte.

Heureusement Arts et Vie propose plus de 80 destinations.



### La CASDEN vous invite à découvrir l'exposition « Akhénaton - la construction de la lumière »

Du 6 au 20 avril en Avignon à l'Espace Vaucluse, la CASDEN, en partenariat avec le Centre d'égyptologie, présente une restitution virtuelle des constructions d'Akhénaton à Karnak et Amarna. Tout au long de

la visite, la ville d'Amarna construite par le célèbre couple royal égyptien, Akhénaton et Néfertiti, est ressuscitée.

Grâce aux recherches récentes dans le domaine de l'égyptologie et à des restitutions virtuelles 3D, le visiteur peut découvrir, pour la première fois, les monuments et l'architecture de quelques villas. Il pourra ainsi apprécier l'urbanisme de cette ville de cour, vieille d'environ 3 400 ans qui a aujourd'hui totalement disparu. Pour concevoir cet événement, le Centre d'égyptologie s'est associé à l'Institut Ausonius (CNRS et Université Michel de Montaigne Bordeaux 3).

7 films présentant les premières constructions d'Akhénaton, le site d'Amarna, le contexte des découvertes, ou encore les «talatat» (les fameux blocs de grès utilisés dans les constructions d'Akhénaton) seront disponibles en DVD début mai dans toutes les Délégations Départementales CASDEN.

Pour obtenir des informations complémentaires, [www.casden.fr](http://www.casden.fr).



## Les Éclaireuses Éclaireurs de France engagés dans la formation des animateurs

A quelques mois des vacances d'été les Éclés mettent l'accent sur la formation et l'accompagnement des animateurs, encadrants indispensables pour le bon déroulement des séjours vacances et des journées activités de l'Association.

La formation a toujours été une priorité pour chaque acteur de la vie des Éclaireuses Éclaireurs de France. Elle est essentielle et permanente, apporte un enrichissement personnel et assure la qualité et la variété des activités proposées à tous les jeunes.

La réussite du projet éducatif des Éclés repose pour beaucoup sur la qualité et la pertinence de la formation dispensée. La plupart des formateurs sont bénévoles, leur engagement contribue à construire les compétences des animateurs et des directeurs.

Avec une formation classique BAFA, BAFD ou plus spécifique comme l'AVLA et le DVLA (pour l'encadrement des jeunes et adultes en situations de handicap) les jeunes peuvent profiter de leur été pour découvrir le métier d'animateur.

Et plus qu'un simple job d'été, pour la majeure partie de ces encadrants, travailler avec les Éclés c'est une première expérience de prise de responsabilité et de vie en collectivité qui mène parfois vers un réel engagement Associatif.



## « Les Risques du Métier », la revue des Autonomes de Solidarité désormais en ligne

Après avoir salué en janvier dernier la parution du dernier numéro de sa revue « *Les Risques du Métier* » la Fédération des Autonomes de Solidarité ouvre, dès ce mois de mars un nouveau site internet éponyme ouvert à tous les internautes.

L'actualité de l'école va très vite, les métiers de l'éducation nécessitent qu'ils soient accompagnés de

nombreuses informations, rapides certes, mais aussi analysées, travaillées, utiles pour les personnels. Les Autonomes de Solidarité Laïques et leur Fédération, soucieuses d'apporter l'aide et le soutien à leurs adhérents lorsqu'ils sont confrontés à de fortes tensions, le sont tout autant dans l'analyse des causes des dysfonctionnements sociaux que l'on constate dans les relations entre les différents acteurs de l'acte éducatif.

A partir du site principal « *A la découverte de l'Autonome* », l'internaute naviguera dans un nombre important de documentations: l'actualité des ASL, celle de leur Fédération, certes, mais aussi de nombreuses chroniques propres à la vie scolaire, à l'actualité juridique. Pour tous les articles, les auteurs ont le souci de poser un fait, de l'analyser et de proposer des pistes de réflexion.

De nombreux témoignages de militants ou de personnels d'éducation éclairent le visiteur sur la pertinence de nos organisations nationales ou départementales pour les alerter et les protéger contre les risques de leurs métiers.

Très ouverts aux technologies vidéos, le site permet à ses visiteurs d'accéder à des travaux (conférences, débats...) conduits par la Fédération ou les associations départementales. Nous envisageons prochainement, d'organiser en direct nos prochains colloques nationaux directement sur le Web permettant ainsi à tous ceux qui le souhaitent d'y contribuer, par leurs questionnements, leurs points de vue, faisant ainsi de notre site internet un rendez-vous pour la communauté éducative.

Depuis janvier dernier, l'Espace « *JuriEcole* » destiné aux analyses juridiques d'actes scolaires connaît un succès significatif dans la profession. De conception résolument dynamique, il permet à chacun de voir et d'entendre les avocats conseils des Autonomes de Solidarité Laïques lui apporter leurs conseils et leurs expertises puis de poursuivre sa propre recherche par l'accès aux liens et mots clés présents sur la page.

La revue « *Les Risques du Métier* », désormais totalement intégrée sur ce nouveau site, continuera de porter les rubriques qui ont fait son succès et notamment le dossier trimestriel consacré dès cette première parution aux « *Dysfonctionnements dans l'école* », accompagnant ainsi les différentes prises de parole que nous pouvons émettre, tant vers les médias que lors de colloques organisés avec nos partenaires de l'économie sociale où des responsables de l'Education nationale.

[www.autonome-solidarite.fr](http://www.autonome-solidarite.fr)



## Bilan de la journée «Influences des médias sur les enfants et les adolescents»

Les médias sont omniprésents dans notre société, d'emblée très utilisés par les enfants et adolescents. Les jeunes sont soumis à un flot presque incessant d'informations et de sollicitations.

Eduquer à l'utilisation des médias, à leur maîtrise et leur usage raisonné, constitue donc un enjeu majeur pour la formation de citoyens responsables et autonomes.

C'est dans cet état d'esprit que s'est tenue le 9 décembre 2010 une journée d'étude nationale co-organisée par la Fédération nationale des Francas et l'association départementale du Val de Marne, consacrée aux influences des médias sur l'éducation des enfants et des jeunes. Le compte-rendu est téléchargeable dans son intégralité ou chapitre par chapitre en cliquant ici ou en téléchargeant sa version PDF. Egalement disponible sur le site des Francas (rubrique Actualités), l'intervention de Guy Pastre et Christian Combier, «Etre parent, animateur, enseignant, travailleur social, et éduquer à l'heure des TIC, quels enjeux?»

## Bilan de la Biennale de l'éducation

La biennale de l'éducation, événement national co-organisé par les Francas des Pays de la Loire et la fédération nationale pour échanger sur l'éducation des 15-19 ans, a réuni **300 personnes** lors de

l'édition de décembre 2010. Elle constitue désormais un événement attendu au niveau local, contribuant à nourrir la réflexion sur les questions éducatives et participant à construire la ville éducatrice.

Par l'intermédiaire du site consacré à l'événement, vous trouverez des ressources issues des réflexions lors de la biennale ainsi que les synthèses des propos des intervenants invités lors de cette troisième édition. Nul doute qu'elles seront utiles pour alimenter notamment les actions collectives auprès des jeunes, mais également pour construire des réponses adaptées aux besoins éducatifs et sociaux des jeunes générations.

Les actes de la biennale sont disponibles en téléchargement sur le site de la Biennale de l'éducation.

Pour en savoir plus : [www.biennaledenantes.fr/](http://www.biennaledenantes.fr/)



### Le dispositif JPA-ANCV 2011, pour une politique d'aide au départ

Dans le cadre de sa mission sociale, l'Agence Nationale du Chèque-Vacances (ANCV), considérant que les vacances constituent un facteur d'insertion sociale, s'entoure de partenaires afin de conduire une politique d'aides au départ en vacances auprès d'un large public de notre pays, vers des personnes privées de ces temps de découvertes, visant ainsi par cette action solidaire à favoriser plus de mixité et de cohésion sociale.

La Jeunesse au Plein Air (La JPA) a été retenue pour mettre en œuvre cette action sur deux axes entrant dans son périmètre de compétences : d'une part, pour des enfants et jeunes mineurs en situation de handicap, en aidant leurs familles à financer des séjours de vacances collectives ou des séjours en classes de découvertes et d'autre part, pour des enfants et jeunes mineurs issus de familles modestes en aidant celles-ci à financer des séjours en classes de découvertes et permettre ainsi à ces élèves de partir avec leurs pairs dans les classes partantes.

Pour la mise en œuvre de son dispositif, La JPA met à disposition trois types de dossiers téléchargeables sur le site de La JPA : [www.jpa.asso.fr](http://www.jpa.asso.fr).

Afin de bien identifier les publics bénéficiaires et se placer dans l'objectif retenu, la recevabilité des dossiers et l'éligibilité des familles suivent des critères précis : des séjours de 4 nuitées minimum, validés par l'Education nationale ou des séjours de colos (handicap individuel) ; pour les familles, le critère social s'établit sur le montant du QF (référence CAF ou MSA) plafonné à 700 € ou 800 € (handicap).

De plus, deux attentes de l'ANCV sont à considérer : donner priorité dans l'attribution des aides aux familles résidant sur des territoires identifiés « Politique de la Ville » et attention particulière pour une répartition territoriale des aides la plus équilibrée possible.

Cette année, une évolution importante et conséquente s'est ajoutée dans la constitution des dossiers ; en effet, des données statistiques des familles sont exigées par notre partenaire. Pour des questions d'éthique et de déontologie, ces données recueillies par les porteurs de projet sont transmises de manière confidentielle jusqu'à la tête de réseau, au siège de La JPA. Le tout est saisi pour être transmis à l'ANCV. Ces fichiers, agréés par la CNIL, sont détruits en fin d'exercice.

A partir de l'ensemble de ces éléments, la commission d'attribution JPA-ANCV agit avec la volonté de n'écarter aucune famille éligible, tout en maîtrisant l'enveloppe allouée dans la convention 2011.

Pour tout renseignement, contacts : Jean-Louis Davicino, [jl.davicino@jpa.asso.fr](mailto:jl.davicino@jpa.asso.fr) ou Fatima Amrane, [jpa-ancv@jpa.asso.fr](mailto:jpa-ancv@jpa.asso.fr) au 01 44 95 81 28.



Protéger est un métier

## Une refondation structurelle... dans un esprit participatif et démocratique.

Depuis juillet 2010, le processus de fusion des 92 MAE dans la nouvelle Mutuelle MAE Nationale est officiellement finalisé.

Cet aboutissement est le fruit d'un long travail administratif et militant commencé à l'automne 2008, au moment où l'ACAM – devenu ensuite l'ACP - a fait part de ses exigences.

Dans la suite logique de la fusion et de la disparition des entités juridiques départementales, interdépartementales ou régionales, les salariés des MAE ont tous été transférés dans la Mutuelle MAE, désormais employeur regroupant plus des 2/3 des 550 salariés du Groupe.

La Mutuelle MAE, qui a pour objet d'assurer une Protection Individuelle Corporelle à ses adhérents, est soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité. Conformément à la législation en vigueur et aux statuts, deux représentants des salariés ont été élus à la majorité relative à un tour le 31 mars dernier pour siéger au Conseil d'Administration.

L'information aux salariés a donné lieu à sept candidatures.

Compte tenu du nombre important de délégations MAE et de leur dispersion sur le territoire, le vote par correspondance a été ouvert à l'ensemble des salariés et un bureau de vote a été constitué au Siège National à Paris.

Missionnés pour une durée de deux ans, les deux représentants du personnel élus ont voix consultative sur les décisions prises par le Conseil d'Administration, peuvent émettre des vœux ou des opinions sur les projets de résolution.

Cette démarche participative est le reflet de la volonté de la MAE : une mobilisation et une reconnaissance du rôle indispensable de chacun des acteurs du Groupe, engagés à donner encore plus de force et de valeur à la signature « Protéger est un métier ».



## A l'occasion de la semaine du développement durable, la MAIF rappelle qu'elle s'est toujours engagée dans la responsabilité sociale d'entreprise dans ses contrats et services, et dans sa démarche interne:

### La MAIF engagée en faveur de la mobilité durable

La MAIF est engagée en faveur de la mobilité durable tant vis à vis de ses salariés et militants, que vis à vis de ses sociétaires. Après avoir réalisé une étude pour un plan de déplacement d'entreprise en 2008, elle organise cette année pendant la semaine annuelle du développement durable du 1er au 7 Avril 2011, des «journées cyclistes» visant à valoriser les salariés et militants qui viendront à vélo au travail pendant ces journées. De nombreux lots seront au rendez-vous. Elle lancera également à cette occasion son nouveau site Intranet «Bougez MALIN» à destination des acteurs internes consacré au sujet de la mobilité alternative pour venir ou se déplacer au travail. Pour ses sociétaires, elle a lancé en 2008 un service Internet de covoiturage en s'associant au premier site de covoiturage français covoiturage.fr afin de proposer une plateforme Internet gratuite et complète à tous ses assurés, accessible depuis un ordinateur ([www.covoiturage-maif.fr](http://www.covoiturage-maif.fr)) ou depuis un téléphone mobile ([www.covoiturage-maif.mobi](http://www.covoiturage-maif.mobi)).

## La MAIF engagée en faveur de l'habitat durable

Avec son contrat habitation, la MAIF a fait le choix depuis son origine de proposer une protection très large, en attachant une attention globale au sociétaire, à ses proches, et à son environnement de vie. Cette protection très large se traduit également depuis toujours par la couverture, dans toutes les formules de contrat habitation, sans déclaration ni surprime, de tous les équipements écologiques, matériaux de construction naturels ou encore les technologies fondées sur les énergies renouvelables. La mutuelle accepte également, sans difficulté et sans surcoût, l'extension de responsabilité civile vis à vis d'EDF sur les installations photovoltaïques individuelles.

Pour aller encore plus loin dans son engagement en faveur des nouvelles techniques et technologies d'économie d'énergie, la MAIF a créé en 2009 un site Internet dédié à l'habitat durable, présentant des conseils sur l'aménagement de la maison afin d'économiser l'énergie et de vivre mieux en choisissant des matériaux écologiques. [www.mon-habitat-durable.fr](http://www.mon-habitat-durable.fr)



### Valeurs mutualistes : la version audio

La MGEN propose désormais une version audio de son magazine *Valeurs mutualistes*.

Le magazine devient sonore, les articles sont téléchargeables et peuvent ainsi s'écouter sur tous les supports : iPod, baladeur, ordinateur, chaîne hifi, auto-radio...

Le magazine audio est une nouvelle façon de s'approprier la lecture, une nouvelle expérience en complément du magazine papier. Simple d'utilisation, c'est la mobilité pour les plus jeunes, les actifs, un confort de lecture pour les plus âgés et les non-voyants.

[www.mgen.fr](http://www.mgen.fr)

Accueil/ La MGEN/ Valeurs mutualistes / La version audio



### L'Écologie en jeu : une superbe promotion SUDEL

Tremblement de terre et tsunami au Japon, inondations en Australie, gigantesques incendies ailleurs, ... des catastrophes et nombreux risques menacent la planète. Pas un jour sans qu'il ne soit question d'écologie.

Respecter l'environnement, lutter contre le réchauffement climatique, diversifier les énergies, consommer autrement, ... autant de sujets et d'enjeux actuels que le coffret « L'écologie en jeu » permet d'aborder en classe ou en famille.

Ce magnifique coffret composé d'un guide et de 160 cartes à jouer (80 dessins et 80 textes) est un bel outil pour éduquer au développement durable. Que ce soit sous forme de loto, de mots croisés, de dessins ou de fiches mémo.

« L'écologie en jeu » a l'ambition :

- d'offrir une palette de sujets : les déchets, l'eau, l'agriculture, les excès, ...
- de sensibiliser et d'éduquer par le jeu les enfants au devenir de la planète,
- d'apprendre à partir de 7 ans à faire vivre le développement durable dès maintenant et pour demain.

Prix « Promotion » : 25 € (au lieu de 33) + frais d'envoi gratuits.

Pour commander : s'adresser à SUDEL -27 rue des Tanneries – 75013 Paris

Tél : 01 45 35 3715, fax : 01 43 31 39 29, par courriel : [sudel@sudel.fr](mailto:sudel@sudel.fr) ou sur le site [www.sudel.fr](http://www.sudel.fr) (paiement par CB sécurisé).

## ACTUALITÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

### « Associations, Coopératives, Mutuelles et Fondations : quelle stratégie pour faire face aux départs en retraite des effectifs salariés ? »

#### Enquête du CNCRES

L'Observatoire National de l'Économie Sociale et Solidaire lance une étude sur les besoins en emploi des établissements employeurs de l'ESS, visant à évaluer les perspectives de renouvellement et de réorganisation des équipes salariées liées aux départs massifs en retraite dans les 10 prochaines années.

#### Le CNCRES en présente ainsi les enjeux :

« Avec 335 000 salariés de plus de 55 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2009, c'est plus d'une personne sur 7 qui devrait prendre sa retraite d'ici 2018 dans l'économie sociale et solidaire en France. Maintien des activités, renouvellement des équipes, besoins en emploi-formation, transmission, et gestion des âges sont autant d'enjeux soulevés par les départs en retraite que nous aborderons dans le cadre de cette étude. »

Les résultats de cette enquête seront disponibles en ligne et appuieront la mise en place de stratégies et de politiques de la part des organisations, des réseaux de l'ESS et des pouvoirs publics pour faire face à ces départs massifs en retraite.

Les organisations de l'Économie sociale sont invitées à se mobiliser pour répondre à cette enquête, et ainsi à donner plus de poids aux résultats, sur le site du CNCRES : [http://www.cncres.org/accueil\\_cncres](http://www.cncres.org/accueil_cncres)

Pour toute demande d'information complémentaire, contacter : Coralie Faure - 01 44 70 74 55

Sources : RECMA et CNCRES

### « Favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire par l'émergence d'une nouvelle génération » - Actes de l'université du CJDES

Le CJDES vient de publier les actes de son Université d'hiver, qui s'est tenue le 17 janvier dernier au siège de la MGEN.

Cette réunion avait permis de dégager des axes de développement autour de la gouvernance, des RH, et d'identifier les enjeux de la transmission des valeurs, des savoir-faire et de l'engagement entre les générations.

On peut se procurer ces actes auprès du CJDES : [djamila.cjdes@wanadoo.fr](mailto:djamila.cjdes@wanadoo.fr)

[www.cjdes.org](http://www.cjdes.org)

### Nouveau président de la CPCA

Extrait du communiqué de la CPCA – 24 mars 2011

« Jacques HENRARD, Président de la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA) depuis juin 2006, ayant décidé de ne pas poursuivre son mandat, le conseil d'administration a élu André LECLERCQ, le représentant du Comité national olympique et sportif français, lors de sa réunion du 24 mars 2011.

Agé de 64 ans, ce dirigeant sportif nordiste est élu pour assumer la présidence du mouvement associatif français jusqu'en juin 2012.

A travers cette élection, les coordinations associatives réunies au sein de la CPCA expriment leur volonté de mieux faire connaître et reconnaître le mouvement associatif. »

[www.cPCA.asso.fr](http://www.cPCA.asso.fr)

#### La Lettre de L'ESPER n°5 – Avril 2011

Directeur de la publication : Roland BERTHILIER

Responsable de la publication : Fanélie CARREY-CONTE

#### L'ESPER

3, square Max-Hymans 75015 Paris

[contact@lesper.fr](mailto:contact@lesper.fr) - [www.lesper.fr](http://www.lesper.fr)

Tél. 01 43 06 29 21- Fax 01 43 06 79 19